

Maîtrise orale et écrite de la langue II

UE 26

Enseignant(s) responsable de l'UE : Barbara PIRLOT

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	NPU21SICMLF
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP21SICMLF Maîtrise orale et écrite de la langue 2	30	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE07** HE. 7. communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE05.1** ARES. 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Autres connaissances ou compétences prérequis

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

Les contenus abordés dans le cadre du cours de Maîtrise orale et écrite de la langue 1 doivent être maîtrisés : Grammaire de texte et de phrase (cohérence, syntaxe, ponctuation, lexique, registre / niveau de langue) et orthographe.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

Objectifs

1. **COMMUNICATION ECRITE** : Le cours de Communication en situation professionnelle écrite tend à renforcer les compétences communicationnelles de l'étudiant·e à l'écrit. Il constitue la "suite" du cours de Maîtrise écrite et orale de la langue française en contexte professionnel (B1). Plus particulièrement, il vise faire progresser l'étudiant·e dans l'apprentissage d'une communication correcte et efficace à l'écrit dans toutes les situations professionnelles.

2. COMMUNICATION ORALE : Le cours de Communication en situation professionnelle orale tend à renforcer les compétences communicationnelles de l'étudiant·e à l'oral. Plus particulièrement, il vise le·la faire prendre conscience de tous les aspects de sa communication orale : verbale (notamment la variété de langue), paraverbale (voix : diction / articulation, intensité, intonation, débit...) et non verbale (corps : positionnement, posture, gestes, expressions faciales, regard...).

Contenu

1. COMMUNICATION ECRITE : Productions écrites en lien avec des situations professionnelles (journal de lecteur, avis argumenté sur un album de jeunesse, rapport, etc.)
2. COMMUNICATION ORALE : Techniques oratoires ; aspects verbaux de la communication ; aspects paraverbaux de la communication ; aspects non verbaux de la communication

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

- Séances d'explication
- Exercices formatifs et certificatifs
- Dispositif de l'autoscopie (important travail d'autoévaluation)

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

- Assurer une communication orale appropriée, claire et structurée, en maîtrisant tous les aspects (verbaux, paraverbaux et non verbaux)
- Identifier ses forces et faiblesses de sa communication orale et y remédier
- Communiquer de manière correcte et efficace à l'écrit dans toutes les situations professionnelles

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Maîtrise orale et écrite de la langue 2 : Documents divers (contrat didactique, slides, exercices, documents supplémentaires, etc.)	sur le campus numérique	—
Maîtrise orale et écrite de la langue 2 : - Notes de cours. - Braun A. et Cabillau JF, "Le français pour chacun"	sur le campus numérique	—
Maîtrise orale et écrite de la langue 2 : Grammaire de Braun et Cabillau	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.			
Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé

Août**Ensemble de l'UE**

Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	50 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé